



## L'ÉDUCATION C'EST NOUS AUSSI !










[www.snuter-fsu.fr](http://www.snuter-fsu.fr)

Comme dans toute la France, l'intersyndicale Sarthe de l'Éducation (**FSU, UNSA, CFDT, CGT, SUD**) appelle à une semaine de mobilisation contre les baisses de moyen et pour des meilleures conditions de travail pour toutes et tous, territoriale comme Éducation Nationale.

Pour les agent.e.s de la fonction publique territoriale qui travaillent dans les écoles, collèges, lycées et CREPS, ces baisses de moyen ont des conséquences : par exemple, les suppressions de classes entraînent des modifications d'emploi du temps pour les agent.e.s chargés de l'entretien, ou encore l'augmentation du nombre d'élèves par classe qui alourdit la charge de travail des ATSEM. ou encore les différentes réformes des collèges et lycées qui démultiplient le nombre de salles utilisées et la fréquence des interventions nécessaires des agent.e.s, sans que ce soit pris en compte par les Collectivités Territoriales.

**CES DIFFICULTÉS S'AJOUTENT AUX PROBLÉMATIQUES SPÉCIFIQUES À NOTRE VERSANT :  
SALAIRES QUI STAGNENT, PRÉCARISATION DES POSTES, SOUS-EFFECTIF, ,  
REPLACEMENTS PAS OU MAL EFFECTUÉS AUGMENTANT LA SOUFFRANCE AU TRAVAIL...**

La FSU Territoriale soutient les mobilisations des personnels de l'Education nationale et appelle les agent.e.s travaillant dans les écoles, collèges, lycées et CREPS à participer aux actions locales afin de faire valoir leurs revendications :



-  **L'augmentation immédiate de 20%** de la valeur du point d'indice et l'attribution de 80 points à tous les échelons ;
-  **L'indexation des salaires**, des minima sociaux, des pensions et du point d'indice sur l'inflation ;
-  **La reconstruction des grilles indiciaires** pour corriger le tassement des carrières ;
-  **L'égalité salariale et professionnelle** entre les femmes et les hommes ;
-  **Des recrutements statutaires** et un plan massif de résorption de l'emploi précaire prévoyant des titularisations ;
-  **La semaine de 32 heures** sans perte de salaire ;
-  **Des dotations aux services publics et les collectivités territoriales** à la hauteur de l'urgence sociale et écologique et des missions transférées aux collectivités.



**Mardi 31 mars**  
**Exigeons de vrais moyens  
pour les écoles**

**MOBILISATION par la grève  
14h30 - Préfecture (Le Mans)**



La FSU Territoriale  
29 place d'Alger, 72000 Le Mans  
 02 43 23 92 65  
 06 38 15 78 55 / 06 84 73 98 33



Engagés  
au quotidien